



Aux propriétaires d'immeubles desservis

Raccordement à l'égout

Le système de traitement des eaux usées est maintenant en fonction. Tous les propriétaires d'immeubles desservis par le réseau d'égout sont invités à procéder aux travaux de raccordement de leurs bâtiments.

Vous trouverez en annexe :

- les "Procédures de raccordement",
- le formulaire de "Demande de raccordement à l'égout sanitaire",
- les "Croquis de raccordement typiques".

La "Demande de raccordement à l'égout" est obligatoire et sans frais.

N'hésitez pas à contacter les Services techniques ou à consulter le site WEB de la Ville d'Hudson (www.ville.hudson.qc.ca) pour plus d'information.

***Nous allons vers
un environnement plus sain et
une meilleure qualité de vie !***

Merci de votre collaboration !

**Services techniques d'Hudson : 450-458-0222
Septembre 2009**

To serviced property owners

Sewer Connection

The wastewater treatment system is now in operation. All property owners serviced by the sewer system are invited to proceed with the connection of their buildings.

Annexed you will find:

- The "Procedure for connecting",
- The "Application for sewer connection" form,
- The "Typical connection drawings".

An "Application for sewer connection" is mandatory and free of charge.

Please do not hesitate to call the Technical Services or to consult the Town of Hudson WEB site (www.ville.hudson.qc.ca) for more information.

***We are headed towards
a more sanitary environment and
a better quality of life***

Thank you for your cooperation!

**Hudson Technical Services: 450-458-0222
September 2009**



« PROCÉDURE DE RACCORDEMENT » AU SERVICE D'ÉGOUT SANITAIRE MUNICIPAL

“PROCEDURE FOR CONNECTING” TO THE MUNICIPAL SANITARY SEWER SERVICE

Ce guide est conçu pour aider le propriétaire dans la réalisation d'un raccordement au système d'égout municipal. Veuillez suivre toutes les étapes ci-après énumérées afin d'éviter des difficultés futures avec le service d'égout.

This guide is provided to assist the owner in making a connection to the municipal sanitary sewer system. Please follow all of the steps listed below to avoid having future difficulties with sewer service.

1. Permis

Il est nécessaire d'obtenir un permis de raccordement de la Ville avant le début de tous travaux. Ce permis est gratuit.

1. Permit

A connection permit must be obtained from the Town prior to any work commencing. This permit is free of charge.

2. Règlement et pénalités

Le Règlement N° 568 de la Ville d'Hudson encadre les raccordements au système d'égout sanitaire municipal. Ce règlement interdit le raccordement des drains français, des gouttières, des pompes de vidange, etc. au système d'égout sanitaire. Toute personne qui contrevient à ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende d'un minimum de 1 000 \$ et d'un maximum de 5 000 \$ pour chaque infraction. Si l'infraction est continue, cette continuité constitue une infraction distincte à chaque jour et est passible d'une amende distincte pour chaque jour.

2. By-Law and Fines

The Town of Hudson By-Law N° 568 regulates what connections can be made to the sanitary sewer system. This by-law prohibits the connection of perimeter drains, eave troughs, sump pumps, etc. into the sanitary sewers. Any person who contravenes the provisions of this by-law shall be guilty of an offence and shall be liable to a fine in the amount of not less than \$1,000 and not exceeding \$5,000 for each violation. If the infraction continues, each day shall be considered a separate offence and the offender shall be liable to a fine for each day the infraction continues.

3. Localisation des entrées de service

Malgré les efforts des Services techniques pour assurer l'exactitude de l'emplacement des entrées de services, aucune garantie ne peut être donnée. Il est de votre responsabilité de vérifier l'emplacement et la profondeur des conduites municipales avant d'effectuer votre raccordement.

3. Location of Service Entrances

When the Technical Services locate service entrances, every effort is made to ensure accuracy; however, there is no guarantee. You must verify the location and depth of the municipal lines prior to proceeding with the hook up.

4. Tuyaux, raccords et pente

La Ville d'Hudson suggère l'utilisation de tuyaux d'égout en CPV SDR 35 (plastique). Tous les raccords et les coudes doivent aussi respecter cette qualité de tuyau. Chaque tuyau et raccord doivent être munis d'un joint en caoutchouc. Les types de tuyaux et de raccords appropriés devraient être disponibles dans les quincailleries ou les entreprises en plomberie de la région. Le tuyau doit être installé avec une pente minimum de 2 %.

4. Pipes, Fittings and Grade

The type of materials suggested by the Town of Hudson is SDR 35 PVC (plastic) sewer pipe. All fittings and elbows must also be of the same quality. Each pipe and fitting must have a rubber gasket. The proper type of pipes and fittings should be available at local hardware stores or plumbers in the area. The pipe must be installed at a minimum 2% grade.

5. Raccordement à l'aide d'une pompe à égout

Les raccordements à basse pression à l'aide d'une pompe à égout doivent être conformes aux mêmes normes que celles des services d'eau. La conduite de raccordement doit être un tuyau en polyéthylène de catégorie 160, généralement d'un diamètre de 2". Tous les raccords et connexions doivent être de type à compression en laiton avec garnitures intérieures en acier inoxydable. Aucun raccordement ne doit être fait à l'aide de raccords ayant des garnitures intérieures avec colliers de serrage à vis sans fin ou à l'aide de raccords à compression en plastique qui réduisent le diamètre intérieur du tuyau.

5. Connection Requiring a Sewage Pump

Low pressure sewer fittings for use with sewage pumps shall conform to the same standards as water services. The service pipe must be a class 160 polyethylene pipe, generally with a 2" diameter. All connections and couplings must be made using municipal compression type brass fittings with stainless steel inserts. No couplings are to be made using insert type fittings with gear clamps or plastic compression fittings, which reduce the internal diameter of the pipe.



6. Exemples de raccordements

Des croquis de raccordements typiques à l'égout sanitaire ou pluvial sont joints à cette procédure. NOTE : Dans tous les cas, un regard de vidange est requis à la ligne de rue.

7. Demande de raccordement à l'égout sanitaire

Veuillez remplir le formulaire « *Demande de raccordement à l'égout* ». Les Services techniques de la Ville d'Hudson étudieront votre demande et vous délivreront un permis de raccordement gratuitement. Aucun travail ne doit être entrepris avant la réception de ce permis.

8. Inspection des raccordements préalable au remblai

Lorsque l'installation du raccordement à l'égout est complétée mais avant que le remblayage n'ait lieu, il est requis d'en informer la Ville. L'inspecteur de la municipalité vérifiera la conformité des installations et autorisera par écrit le remblayage de l'installation. Si le remblayage est effectué sans le certificat de conformité de la Ville, l'installation devra être découverte pour vérification.

9. Fosse septique

Dans les 30 jours suivant la complétion d'un raccordement à l'égout sanitaire, la fosse septique existante devra être complètement vidangée conformément aux normes en vigueur puis remplie de sable ou de gravier.

INFORMATION IMPORTANTE RELATIVE AUX ASSURANCES

Un refoulement d'égout dans une maison ou un commerce est l'un des pires cauchemars qu'une personne puisse subir. Vous devriez **vérifier que votre contrat d'assurance inclut les dommages causés par un refoulement d'égout**. La bonne nouvelle est que cette clause est facilement disponible. De plus, elle est habituellement peu coûteuse et souvent incluse sans frais supplémentaire. Votre courtier d'assurance peut répondre à toutes vos questions concernant votre police d'assurance et vérifier vos besoins de couverture additionnelle.

FOURNISSEURS DE SERVICES

Afin d'éviter tout inconvénient, il est recommandé d'obtenir des soumissions écrites auprès d'entrepreneurs en excavation et en plomberie réputés et ayant une licence valide. N'hésitez pas à demander des soumissions à plusieurs fournisseurs et assurez-vous que les prix soumis inclus, en autres :

- le débranchement de votre système sanitaire existant
- la vidange de la fosse septique existante
- son démantèlement ou remplissage
- le raccordement de votre bâtiment à l'égout municipal de manière conforme aux normes de la Ville d'Hudson.

De nombreux fournisseurs de services sont énumérés dans votre annuaire local aux rubriques suivantes :

- Excavation et terrassement
- Plomberie - Entrepreneurs

6. Connection Examples

Typical storm or sanitary sewer connection drawings are included in this package. **NOTE:** A cleanout is required at the street line in all cases.

7. Application for Sewer Connection

Please fill out "Application for Sewer Connection" form. The Technical Services will study your application and deliver a free connection permit. Works can only start once this permit has been received.

8. Connection Inspection Prior to Backfill

It is required to inform the Town once the installation of the sewer hook up is completed, but before it has been backfilled. The municipal inspector will verify the conformity of the installations and authorize, in writing, the backfilling of the installation. If the backfilling is carried out without a certificate of compliance issued by the Town, the installation will have to be uncovered for inspection.

9. Septic tank

Within the 30 days following the completion of the connection to the sanitary sewer, the existing septic tank must be emptied according to the standards in force and filled with sand or gravel.

IMPORTANT INSURANCE INFORMATION

A sewage backup into a home or business is everyone's worst nightmare! You should **make sure that you are properly insured against damage from sewage backups**. The good news is that this clause is readily available. It is usually quite inexpensive and is often at no extra cost. Your insurance agent can answer any questions you may have about your policy and the need for additional coverage.

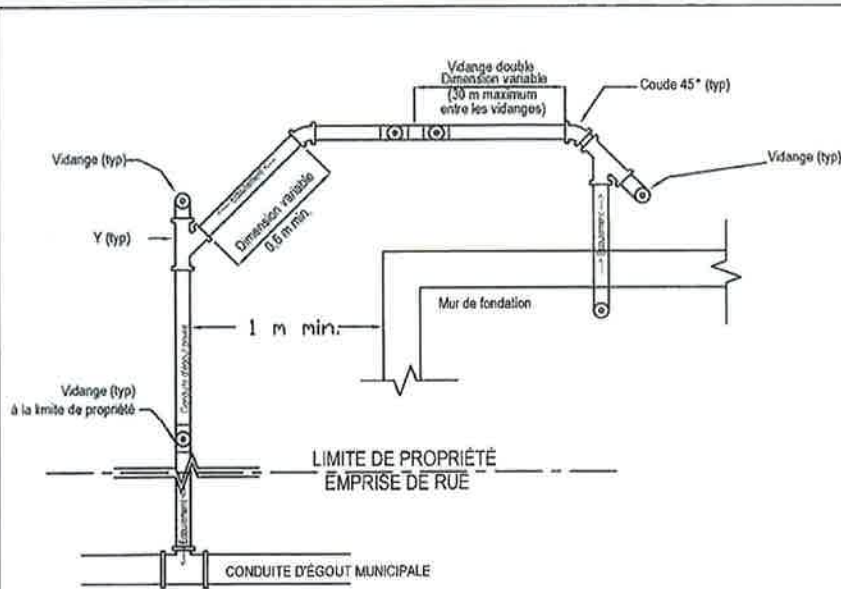
SERVICE SUPPLIERS

In order to avoid any inconvenience, it is recommended to obtain written quotes from reputable excavation and plumbing contractors holding a valid licence. Do not hesitate to get quotes from several suppliers and make sure that the prices quoted include, among others:

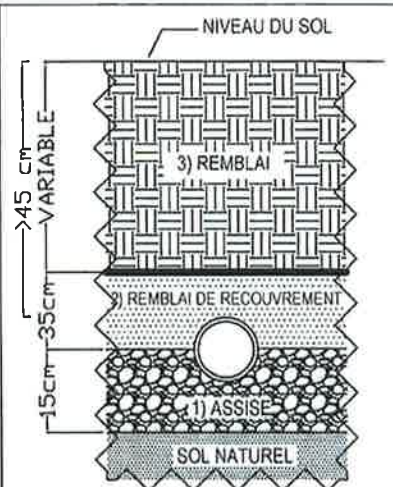
- the disconnection of your existing sanitary system
- the emptying of the existing septic tank
- it's dismantling or filling
- the connection of your building to the municipal sewage system in conformity with the Town of Hudson standards.

Many service suppliers are listed in your local directory under the following headings:

- Excavation & Grading
- Plumbing Contractors

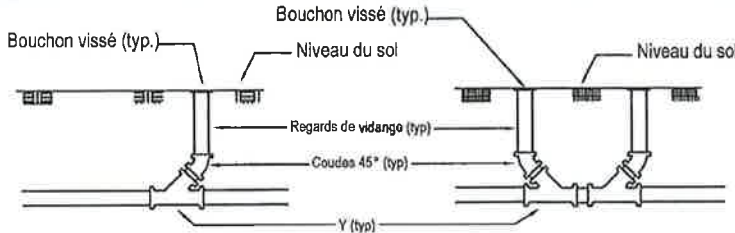


VUE EN PLAN - RACCORDEMENT LATÉRAL / ARRIÈRE



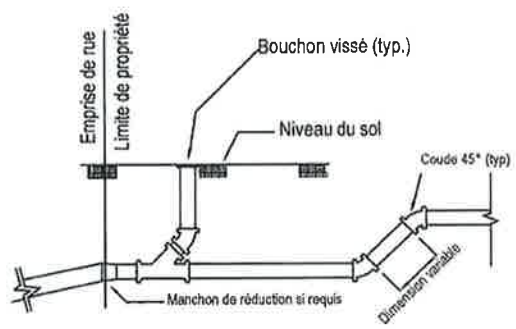
- 1) Assise = pierre concassée 0 - 20 mm
- 2) Remblai de recouvrement = pierre concassée 0 - 20 mm ou sable de classe A
- 3) Remblai = matériaux excavés

COUPE - TRANCHÉE TYPIQUE



VUE EN PROFIL - VIDANGE SIMPLE

VUE EN PROFIL - VIDANGE DOUBLE



VUE EN PROFIL

NOTES DE CONSTRUCTION DU RACCORDEMENT

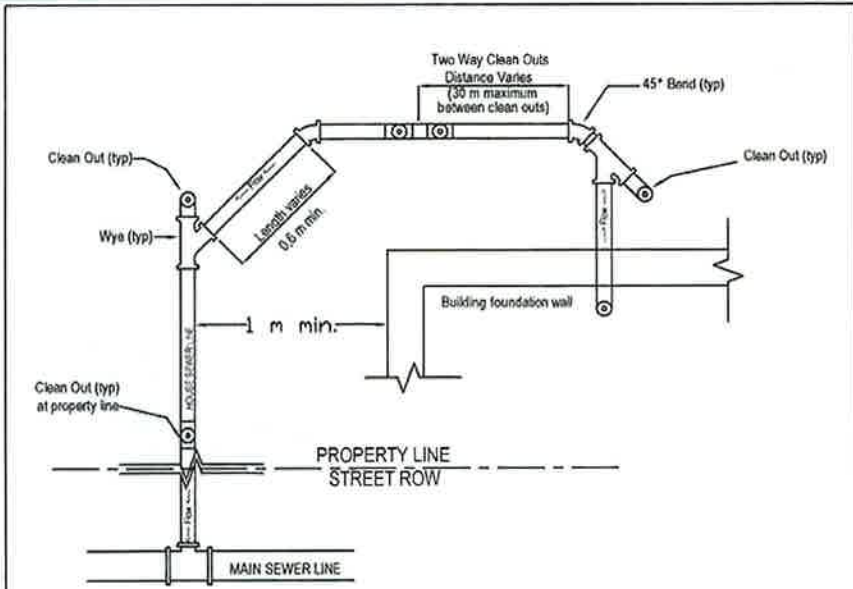
- 1) Lorsque possible, installer le raccordement du côté situé le plus près de la rue.
- 2) La pente doit être d'un minimum de 2 %.
- 3) La distance maximum entre 2 vidanges est de 30 m.
- 4) Les conduites doivent être en PVC SDR 35, certifiées CAN/CSA-B182.1 et BNQ 3624-130. Diamètre min. 100 mm, (125 mm recommandé)
- 5) La largeur de la tranchée doit être égale au diamètre de la conduite + 15 cm de chaque côté.
- 6) Toutes les distances relatives aux vidanges doivent être conformes aux présents croquis.



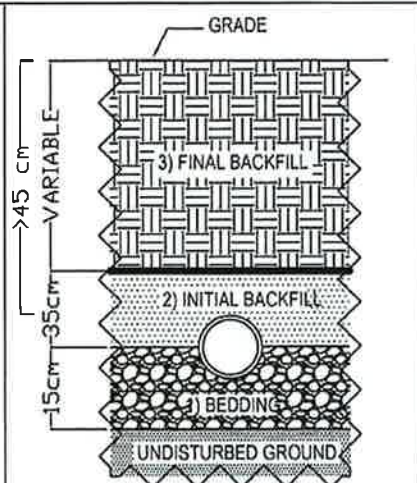
Ville d'Hudson
 Services techniques
 64, rue Cedar
 Hudson (Qc)
 J0P 1H0

**CROQUIS DE RACCORDEMENTS
 TYPQUES À L'ÉGOUT**

Date Janvier 2009	Dessin no 1 F	Rév
Échelle: aucune		Feuille

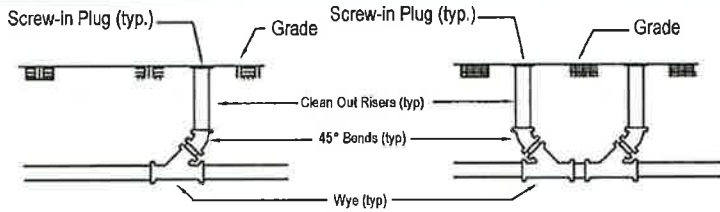


PLAN VIEW - SIDE / REAR SEWER CONNECTION



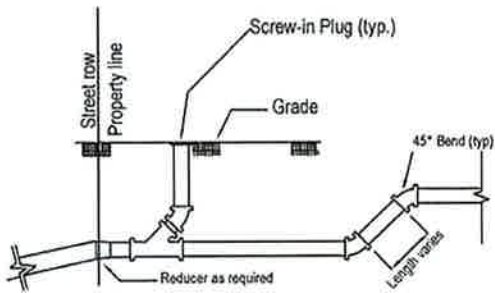
- 1) Bedding = 0 - 20 mm crushed stone.
- 2) Initial backfill = 0 - 20 mm crushed stone or classe A sand.
- 3) Backfill = excavated material.

TYPICAL TRENCH SECTION



SIDE VIEW - ONE WAY CLEAN OUT

SIDE VIEW - TWO WAY CLEAN OUT



SIDE VIEW

BUILDING SEWER CONNECTION NOTES

- 1) When possible, design building sewer to exit on the side nearest the street line.
- 2) Slope to be 2% minimum.
- 3) Maximum 30 m between two way clean outs.
- 4) Pipe material to be PVC SDR 35, CAN/CSA-B182.1 and BNQ 3624-130 certified. Minimum diameter 100 mm, 125 mm recommended.
- 5) Trench width to be pipe diameter + 15 cm both sides of pipe.
- 6) Clean out spacing to be as shown on drawing.



Town of Hudson
 Technical Services
 64 Cedar
 Hudson (Qc)
 JOP 1H0

BUILDING SEWER TYPICAL CONNECTION DRAWING

Date	January 2009	Dwg No	1 E	Rev.
Scale	Not to scale	Sheet		



Hudson

64 Cedar
Hudson (Québec) J0P 1H0
Services techniques / Technical Services : 450-458-0222
Télécopieur / Fax : 450-458-0241
Courriel / E-mail : trailq@ville.hudson.qc.ca

DEMANDE DE RACCORDEMENT À L'ÉGOUT / APPLICATION FOR SEWER CONNECTION

AUCUN PERMIS NE SERA ÉMIS JUSQU'À CE QUE CETTE FORMULE SOIT DÛMENT COMPLÉTÉE (AUCUN FRAIS EXIGÉ POUR CE PERMIS)
NO PERMIT WILL BE ISSUED UNTIL THIS FORM IS COMPLETED IN ITS ENTIRETY (NO CHARGE FOR THIS PERMIT)

No DE LOT / LOT NO : _____ ADRESSE / ADDRESS: _____

DEMANDEUR / APPLICANT

NOM / NAME : _____

ADRESSE / ADDRESS : _____

TÉL. / PHONE : _____

ENTREPRENEUR / CONTRACTOR

NOM / NAME : _____

ADRESSE / ADDRESS : _____

TÉL. / PHONE : _____

TYPE DE RACCORDEMENT / CONNECTION TYPE

RÉSIDENTIEL / RESIDENTIAL COMMERCIAL / COMMERCIAL

DIA. DU TUYAU / PIPE DIA. : _____

TRAPPE À GRAISSE / GREASE TRAP : _____

CROQUIS AVEC DIMENSIONS ET ÉLÉVATIONS / SKETCH WITH DIMENSIONS AND ELEVATIONS

NOTES :

1. L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE UNE CROQUIS DÉTAILLÉ DES TRAVAUX ET CONSENT À SE CONFORMER AUX RÉGLEMENTS DE LA VILLE D'HUDSON RELATIFS AUX EAUX USÉES.
2. LA VILLE D'HUDSON N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LA CONSTRUCTION DU RACCORDEMENT.
3. LE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ SUR LA FAÇADE DU BÂTIMENT, À L'EXTÉRIEUR, JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX.

NOTES:

1. THE CONTRACTOR MUST SUBMIT A DETAILED SKETCH OF THE WORKS AS THEY ARE INTENDED TO BE DONE AND AGREES TO CONFORM TO THE BY-LAW PERTAINING TO WASTE WATER IN THE TOWN OF HUDSON.
2. THE TOWN OF HUDSON DOES NOT ASSUME RESPONSIBILITY FOR THE CONSTRUCTION OF THE SEWER CONNECTION.
3. THE PERMIT MUST BE DISPLAYED ON THE FRONT OF THE BUILDING, OUTSIDE, UNTIL THE WORK IS COMPLETED.

SIGNATURE DU DEMANDEUR / APPLICANT'S SIGNATURE

DATE

APPROBATION / APPROVAL :

FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ / AUTHORITY HAVING JURISDICTION

SI PLUS D'ESPACE EST REQUIS, UTILISER LE VERSO OU JOINDRE UNE FEUILLE / IF MORE SPACE IS NEEDED, PLEASE USE REVERSED SIDE OR ADD AN APPENDIX.



Hudson

64 Cedar
Hudson (Québec) J0P 1H0
Services techniques / Technical Services : 450-458-0222
Télécopieur / Fax : 450-458-0241
Courriel / E-mail : trailg@ville.hudson.qc.ca

**ATTESTATION MUNICIPALE
DU RACCORDEMENT À L'ÉGOUT**

**MUNICIPAL ATTESTATION
FOR SEWER CONNECTION**

NOM/NAME : _____

ADRESSE / ADDRESS : _____

**J'ATTESTE AVOIR INSPECTÉ LA CONSTRUCTION DE CE
RACCORDEMENT À L'ÉGOUT ET AUTORISE SON
REMBLAYAGE.**

**I ATTEST TO HAVE INSPECTED THE CONSTRUCTION OF
THIS SEWER CONNECTION AND AUTHORIZE ITS
BACKFILLING.**

NOM / NAME : _____

SIGNATURE : _____

Date : _____

1. LA VILLE D'HUDSON N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LA CONSTRUCTION DU RACCORDEMENT.
2. LE PERMIS DOIT ÊTRE AFFICHÉ SUR LA FAÇADE DU BÂTIMENT, À L'EXTÉRIEUR, JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX.
3. UNE INSPECTION PAR LE FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ EST OBLIGATOIRE AVANT TOUT REMBLAI. SUIVANT L'INSPECTION UNE ATTESTATION MUNICIPALE SERA DONNÉE, VEUILLEZ TÉLÉPHONER AU 450-458-0222.
4. LA VIDANGE DES RÉSERVOIRS PRIMAIRES (FOSSE SEPTIQUE) ET SECONDAIRES (ECOFLO, BIONEST) DOIT ÊTRE FAITE À L'INTÉRIEUR DE TRENTE (30) JOURS À PARTIR DU MOMENT OÙ L'ATTESTATION MUNICIPALE A ÉTÉ DONNÉE.

1. THE TOWN OF HUDSON DOES NOT ASSUME RESPONSIBILITY FOR THE CONSTRUCTION OF THE SEWER CONNECTION.
2. THE PERMIT MUST BE DISPLAYED ON THE FRONT OF THE BUILDING, OUTSIDE, UNTIL THE WORK IS COMPLETED.
3. AN INSPECTION FROM THE AUTHORITY HAVING JURISDICTION IS MANDATORY BEFORE THE BACKFILL. FOLLOWING THE INSPECTION A MUNICIPAL ATTESTATION WILL BE GIVEN, PLEASE CALL 450-458-0222.
4. THE EMPTYING OF THE PRIMARY (SEPTIC TANK) AND SECONDARY (ECOFLO, BIONEST) RESERVOIR MUST BE DONE WITHIN THIRTY (30) DAYS FROM THE DATE THAT THE MUNICIPAL ATTESTATION WAS GIVEN.